

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition écologique  
Et solidaire

**Direction générale de l'aviation civile**

**ARRÊTÉ du 9 novembre 2018**

**Portant nomination des membres du Conseil d'administration  
de l'Ecole nationale de l'aviation civile**

NOR : TRAA182711A

*(Texte non paru au journal officiel)*

**La ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire,  
chargée des transports,**

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018- relatif à l'Ecole nationale de l'aviation civile et  
notamment son article 7 ;

**ARRÊTE**

**Article 1er**

Sont nommés au conseil d'administration de l'école nationale de l'aviation civile :

a) En qualité de représentants de l'Etat :

M. le directeur chargé de la recherche du Ministère de la Transition Ecologique  
et Solidaire ;

M. Christian ASSAILLY, membre du conseil général de l'environnement et du  
développement durable, coordination du collège aviation, ou son représentant ;

M. le directeur du transport aérien ou son représentant ;

Mme la secrétaire générale de la direction générale de l'aviation civile, ou son  
représentant ;

M. le directeur des services de la navigation aérienne, ou son représentant ;

M. le directeur de la sécurité de l'aviation civile ou son représentant.

b) En qualité de personnalités qualifiées,

M. Olivier SIMONIN, Président de l'Institut National Polytechnique de Toulouse ;

Mme Marie-Laurence BOSSY, représentant les personnels en service au sein de la direction générale de l'aviation civile ;

M. Thierry COTELLE, représentant de la région Occitanie ;

Mme Catherine JUDE, directrice du Centre de Contrôle des Opérations d'Air France ;

M. Yannick MALINGE, Vice-Président d'Airbus ;

M. Tanguy BERTOLUS, directeur des aéroports de Lyon ;

M. Frédéric FOUCHET, délégué général adjoint de la Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM) ;

Mme Yannick ASSOUAD, directeur général de Latécoère ;

M. Olivier LESBRE, directeur de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace ;

Mme Anne PRONOST, commandant de bord à Air-France, représentant les anciens élèves de l'école nationale de l'aviation civile, exerçant son activité professionnelle en dehors des services de l'Etat.

c) En qualité de représentants du personnel exerçant des fonctions d'enseignement ou de recherche au sein de l'école :

Titulaires :

M. Ludovic D'ESTAMPES

Mme Estelle MALAVOLTI

Mme Magali MILLISCHER

Suppléants :

M. Maxime TARAN

M. Stéphane CONVERSY

M. Jean-Marc GORGUES

d) En qualité de représentants du personnel n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche au sein de l'école :

Titulaires :

M. Alfonso DIJOU

M. Messan DOVI

Suppléants :

M. Jacques REYNAL

Mme Nathalie MARTINEZ

e) En qualité de représentants des élèves non fonctionnaires de l'école :

Titulaires :

M. Pierre DIEUMEGARD

Mme Capucine AMIELH

Suppléants :

Mme Alexandra BOUVOT

M. Félix FOUACHE

f) En qualité de représentants des élèves fonctionnaires suivant une formation professionnelle de la direction générale de l'aviation civile :

Titulaire :

M. Gessim KOLLI

Suppléant :

Mme Alice BOURGOIS

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait, le 9 novembre 2018

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'aviation civile,

SIGNE : P. Gandil